

Le projet contesté d'enfouissement de déchets radioactifs

À Bure, la fabrique du consentement

L'État envisage d'enfouir les déchets nucléaires les plus dangereux à Bure, dans la Meuse. Dans le laboratoire souterrain, les scientifiques testent les propriétés de confinement de l'argile. En surface, les experts en relations publiques préparent l'opinion avant la demande d'autorisation à laquelle le gouvernement devra répondre.

Dans les années 1980, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) n'a pu mener à bien ses prospections dans quatre régions françaises. Chaque fois, la mobilisation des habitants avait contraint l'établissement public à renoncer à ses "études géologiques préliminaires". En 1990, le premier ministre Michel Rocard décide d'un moratoire sur l'ensemble des projets relatifs à l'enfouissement des déchets radioactifs. Dix ans plus tard, l'Andra a tiré les leçons de ses échecs : l'acceptabilité sociale devient un élément crucial.

À la recherche de communes prêtes à l'accueillir, l'Andra travaille à gagner l'adhésion de la population, notamment en masquant les éléments anxigènes. Ainsi, quand elle démarché les élus de Lorraine et de Champagne-Ardenne en 1996, l'agence opère un tour de passe-passe sémantique : un banal projet de "laboratoire de recherche" a remplacé le "centre d'enfouissement", avec la bénédiction du gouvernement de Lionel Jospin, qui autorise sa construction en décembre 1998. Un ancien conseiller municipal de Mandres-en-Barrois, une commune voisine de Bure, a ainsi raconté la genèse du projet :

*"Les gens n'ont pas réalisé quand ça a commencé. Il y a d'abord eu quelques forages, puis des algecos [baraquements], le rachat de cent hectares de ferme en 1997, des grilles installées, puis les travaux en 1999. C'est difficile de se rebeller contre un laboratoire, contre les scientifiques. On ne s'est pas méfié."*¹

Afin d'"être reconnue comme un acteur du développement économique local"², l'Andra sait se rendre indispensable. À Bure, le mobilier urbain est flambant neuf. L'église et les trottoirs ont été rénovés. Une salle des fêtes est même sortie de terre tandis que la commune de Mandres-en-Barrois a construit des terrains de tennis et de football. Dans certains villages déserts de la Meuse, les lampadaires de style fonctionnent avec des diodes, plus écologiques... Sur les petites routes qui découpent les champs, le goudron est frais, les lignes de rive ont été repeintes, et les ronds-points soigneusement décorés.

¹ Les témoignages d'élus ont été recueillis par Gaspard d'Allens et Andrea Fuori dans *Bure, la bataille du nucléaire*, Seuil, coll. "Reporterre", Paris, 2017.

² "Contrat d'objectifs État-Andra 2013-2016" (PDF), Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), 2013.

Les producteurs de déchets radioactifs (Électricité de France, le Commissariat à l'énergie atomique et Areva) versent de l'argent aux départements de la Meuse et de la Haute-Marne par le biais de deux groupements d'intérêt public (GIP) dont fait partie l'Andra. En 2016, le montant des aides allouées s'élevait à 32 millions d'euros pour la Meuse. Entre 2007 et 2016, les collectivités territoriales, les entreprises et les associations du département ont ainsi touché 271 millions d'euros³. À cette enveloppe s'ajoute une dotation de 480 euros par habitant, versée annuellement aux communes situées dans un rayon de dix kilomètres autour du site. Une bouffée d'oxygène bienvenue dans cette région pauvre. Pour Mme Corinne François, membre de la coordination *Bure Stop*, avec ce mécanisme d'"accompagnement économique",

"le lobby nucléaire achète le vote favorable des élus".

En 1994, des opposants ont bien tenté de dénoncer ces incitations financières prévues par la loi du 30 décembre 1991, qu'ils jugent proches de la corruption. Mais le tribunal administratif, puis la cour administrative d'appel de Nancy, les a déboutés, cette dernière reconnaissant néanmoins que ces aides "altéraient le débat démocratique"⁴. M. Jean-Marc Fleury, ancien maire de Varney (Meuse), en a dressé, lui, un constat lucide :

"Les collectivités locales ont pris l'habitude d'être arrosées par le GIP. En 2013-2014, son aide représentait 70 % du budget d'investissement pour la communauté de communes de Mandres-en-Barrois..."

L'éco-blanchiment peine à convaincre

En 2014, au milieu des éoliennes plantées sur son site, l'Andra inaugure son *Écothèque*. Pièce maîtresse d'une stratégie de relations publiques bien ficelée, cette banque d'échantillons prélevés dans l'écosystème doit "préserver la mémoire environnementale du site", dont elle constituerait un "état de référence". Elle vient compléter les autres dispositifs mis en place par l'Observatoire pérenne de l'environnement, créé en 2007 par l'Andra. Le message se veut rassurant : l'agence défend la planète.

En 2012, M. Patrick Charton, alors responsable du développement durable à l'Andra, alla même jusqu'à qualifier le stockage des déchets radioactifs de "développement durable"⁵. Mais l'éco-blanchiment peine à convaincre : trois riverains sur quatre jugent toujours le projet de *Centre industriel de stockage géologique (Cigéo)* dangereux pour l'environnement⁶.

À l'occasion des sorties organisées par les établissements scolaires de la région ou avec leurs parents, lycéens et collégiens peuvent visiter gratuitement le complexe de l'Andra.

Grâce au numérique, l'agence accroît encore sa visibilité et touche des internautes dans toute la France. Sur son site web, on trouve une foire aux questions qui anticipe et quadrille les interrogations

³ "Rapport d'activités 2016" (PDF), GIP Objectif Meuse.

⁴ *Libération*, Paris, 28 août 2013

⁵ *Le Journal de l'Andra*, édition nationale, no 9, Châtenay-Malabry, hiver 2011-2012.

⁶ Enquête IFOP pour l'Andra, avril 2017.

du public. À une question sur l'intérêt de l'entreposage surveillé en surface adopté par d'autres pays, l'Andra répond par exemple que le stockage en profondeur est préférable

"pour des raisons éthiques : ne pas reporter sur les générations futures le poids des déchets que nous produisons aujourd'hui"...

Mais le visiteur ne saura rien des déboires rencontrés par d'autres projets d'enfouissement, en Allemagne ou aux États-Unis.

Le Centre industriel de stockage se composerait de 300 kilomètres de galeries logées à 500 mètres de profondeur, d'une capacité de 10 100 mètres cubes pour les déchets de haute activité à vie longue et de 73 600 mètres cubes pour ceux de moyenne activité à vie longue.

Bien qu'ils ne représentent que 3,3 % de la masse des déchets produits, **ces rebuts concentreraient au même endroit 99,9 % de la radioactivité émise par les déchets ultimes de l'industrie nucléaire française⁷.**

Les isotopes qu'ils dégagent resteront radio-toxiques pendant des centaines de milliers d'années.

Par une loi adoptée en 2016, l'Assemblée nationale a balisé le chemin de l'Andra, qui doit déposer une demande d'autorisation pour le projet Cigéo avant la fin de 2018. Le gouvernement devrait ensuite statuer d'ici à 2021, dans la perspective d'une mise en service à l'horizon 2025.

Julien Baldassarra
Journaliste.

⁷ Plutôt que "99,9 % de la radioactivité émise par l'industrie nucléaire française" comme indiqué dans la version imprimée.